

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 novembre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 12 novembre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies, sous la présidence de Michel GREGOIRE pour le Président, empêché.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard CHAPPON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 66

Etaient présents : 49 (dont 6 suppléants)

GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSSEN Jean-Jacques, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, BOTTINI Monique, CAHN Philippe, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, DONZE André, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FOUGERAS Lionel, GREGOIRE Jean-Luc, HAIM Juliette, LABROT Alain, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, NIVON Jacques, PENIGAUT Alexandre, PILOZ Odile, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, TEISSEYRE Isabelle, TEULADE Christian, TRUPHEMUS Gérard, VIARSAC Roger, MATHONNET Elisabeth (suppléante), TRUPHEMUS David (suppléant), BOULET Alain (suppléant), CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), ROSIER Sandrine (suppléante)

Etaient absents ou excusés : 36

ACHAT Ginès, BOMPARD Jérôme, FLOQUET Marie, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, CHAUVET Véronique, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FERNANDES José, FEUILLAS Annie, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GIELLY Patricia, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, LAFFITTE Didier, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, IMBERT Christian, PEZ Gérard, POUYET Stéphanie, PUSTOCH Alan, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry

Excusés ayant donné procuration : 17

DAYRE Thierry donne procuration à GREGOIRE Michel, RUYSSCHAERT Christelle donne procuration à MONPEYSSSEN Jean-Jacques, GARCIA Jean donne procuration à CHAMBON Claude, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à TEISSEYRE Isabelle, BERGER-SABATIER Martine donne procuration à BOTTINI Monique, BOMPARD Marc donne procuration à NIVON Jacques, BOREL Sylvie donne procuration à SALIN Olivier, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CHAREYRE Laurent donne procuration à PENIGAUT Alexandre, CHAUDET Laurence donne procuration à BARBANSON Fabienne, GRONCHI Yoann donne procuration à CIRER-METHEL Pascal, MONGE Alain donne procuration à LANTHEAUME Pascal, MONIER Marie-Pierre donne procuration à ROCHAS Pascale, SOMAGLINO Claude donne procuration à MACIPE Nadia, TACUSSEL Odile donne procuration à NICOLAS Alain, THIRIOT Christian donne procuration à CHARRASSE Daniel, TREMORI Michel donne procuration à HAIM Juliette

Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce - ZAE

Rapporteur : Jean-Jacques MONPEYSEN

Economie

182-2025 Aide à l'Immobilier d'Entreprises : ECOTER, DRYOPTERIS, AIZOIDES (SCI les Ruynes)

En 2022, Le Conseil départemental de la Drôme et la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ont décidé de prolonger leur partenariat en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises (délibération communautaire n° 212-2022 du 29 novembre 2022).

Cette politique commune en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise vise notamment à favoriser la création d'emplois sur le territoire et/ou à la diversification de l'offre en proposant 5 règlements d'intervention : (AIE classique (TPE, PME ...)/ AIE grands projets / AIE pour les structures d'Insertion par l'activité économique / AIE agritourisme / AIE tourisme.

Les services du Département et de la CCBDP ont reçu une demande de subvention de la SCI les Ruynes au titre du règlement AIE classique.

La SCI Les Ruynes regroupe 3 sociétés créées entre 2009 et 2013 par Stéphane CHEMIN à Nyons : ECOTER, AIZOIDES et DRYOPTERIS. Il s'agit de bureaux d'études et d'expertises naturalistes agissant sur les volets environnemental et écologique.

La société ECOTER a bénéficié d'une subvention d'aide à l'immobilier de 86 400 € dans le cadre de son premier projet de développement (acquisition du bâtiment), attribuée par le Département en 2019. La CCBDP a cofinancé ce projet, conformément au règlement AIE, à hauteur de 9 600 €. 12 nouveaux emplois ont été créés entre 2019 et 2023. A fin 2023, les effectifs des 3 entreprises s'élèvent à 23 salariés.

Le développement actuel des sociétés ECOTER et DRYOPTERIS nécessitant le recrutement de 11 personnes supplémentaires pour la période 2025-2028, il devient urgent d'aménager de nouveaux locaux afin d'accompagner cette croissance.

Le projet immobilier de l'Hôtel des Ruynes, porté par la SCI, prévoit la rénovation et l'aménagement du 3^{ème} étage du bâtiment afin de créer une salle de réunion à disposition des 3 entreprises et libérer des espaces situés au 1^{er} étage (futurs bureaux pour de nouveaux salariés).

Les investissements nécessaires ont été évalués à environ 94 000 €. Ils concernent des travaux de second œuvre : isolation et mise en place de cloisons, peinture, menuiseries intérieures, plomberie, électricité, luminaires, réseaux informatiques, téléphonie et équipement visioconférence, système de surveillance, aménagement d'une zone de sanitaires et d'un espace cuisine

Conformément à notre règlement d'intervention établi conjointement avec le Département de la Drôme, la SCI Les Ruynes sollicite une aide de 6 000 € par emploi créé soit une aide maximale de 66 000 € selon la répartition suivante :

- 6 600 € versés par la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (10 %),
- 59 400 € versés par le Conseil départemental de la Drôme (90 %).

Une convention associant l'ensemble des parties prenantes (Département, CCBDP, SCI les Ruynes, ECOTER, DRYOPTERIS) précisera notamment les modalités de versement des subventions publiques et de respect des engagements de l'entreprise.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 66

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'ATTRIBUER une subvention de 6 600 € à la SCI les Ruynes pour la réalisation de l'opération immobilière et le recrutement de 11 emplois en CDI ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

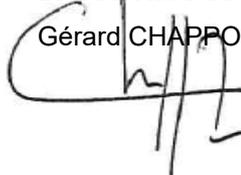
Transmission en préfecture le : 28/11/2025

Mise en ligne le : 28/11/2025

Ampliation à :

Le Secrétaire de séance,

Gérard CHAPPON



Le Président,

Thierry DAYRE

